

PREMIERE REUNION REGIONALE DE REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES INDIGENES ET
LOCALES SUR LA **CHASSE DE SUBSISTANCE ET GIBIER** DANS LA REGION DU BOUCLIER
GUYANAIS et AMAZONIE

Perspectives communautaires

Les communautés du Pérou, du Brésil, du Guyana, de la Colombie, de la Guyane française et du Suriname se sont rencontrées du 8 au 10 septembre 2019 dans le village d'Aishalton, dans le sud du Rupununi, au Guyana.

Nous avons partagé, discuté et conclu un accord sur un ensemble d'aspects liés à la chasse à la viande de faune et à la chasse de subsistance du point de vue des communautés autochtones et locales.

Nous reconnaissons que, malgré les spécificités de nos différentes cultures et contextes sociaux et environnementaux dans lesquels nous vivons, nous partageons un objectif commun.

Nous croyons TOUS fermement que nos terres et nos ressources sont notre richesse, notre patrimoine et constituent la base de notre culture et de nos vies.

De l'importance de la chasse et de subsistance pour nos communautés

Nos ancêtres et nos parents ont vécu avec la faune depuis des générations.

Nous avons hérité d'un vaste ensemble de compétences et de connaissances ancestrales en matière de cueillette, d'agriculture, de chasse et de pêche, qui constituent toujours la base de nos moyens de subsistance.

Comme tous les êtres humains, nous traversons des changements sociaux qui affectent nos valeurs, nos attitudes, nos croyances, nos pratiques et nos modes de vie. Malgré cela, notre objectif et notre souhait est de continuer à chasser de façon durable sur nos territoires pour subvenir à nos besoins alimentaires.

La chasse de subsistance est en effet essentielle pour nos moyens de subsistance locaux: elle contribue au besoin de nourrir nos familles, elle est partagée au sein de la communauté lors des travaux champêtres, de cérémonies et de manifestations culturelles et sociales traditionnelles / religieuses, elle est utilisée à des fins médicinales et comme source de revenus. Le partage de la viande de gibier renforce nos relations sociales.

Nous soulignons le fait que notre définition de la chasse de subsistance inclut la possibilité de vendre le surplus de viande de gibier pour satisfaire les besoins de base de notre famille.

À propos des défis auxquels nous sommes confrontés

Nous observons qu'au cours des 20 dernières années, dans de nombreux endroits, la faune est devenue plus difficile à trouver et lorsque nous partons à la chasse, nous devons généralement investir davantage d'efforts pour trouver du gibier.

Nous reconnaissons que nous avons également exercé une pression accrue sur notre faune, pour de nombreuses raisons, notamment la croissance démographique, la sédentarisation, la modification des outils de chasse, la reconnaissance limitée de l'étendue réelle de nos territoires traditionnels, et la nécessité de nourrir nos familles.

Nous reconnaissons également les impacts négatifs et irréversibles des activités d'exploitation forestière à grande échelle non réglementées, de l'exploitation minière illégale, du commerce illégal d'espèces sauvages sur le marché international et de la grande industrie agroalimentaire. Ces facteurs externes perpétuent la perte d'habitat, la pollution de nos rivières (empoisonnement au mercure, par exemple) et la multiplication des feux de forêt sur nos territoires. Les dommages causés par ces activités sont également exacerbés par le changement climatique.

Nous sommes préoccupés par la santé de nos communautés, qui sont affectées par les changements dans nos aliments et par un accès accru à des aliments industriels. Nous sommes confrontés à de graves problèmes en raison de la perte de notre identité culturelle. Nos jeunes perdent intérêt, connaissances et compétences pour la chasse et autres activités traditionnelles connexes.

A propos de nos efforts de gestion

Nous reconnaissons que si aucune mesure n'est prise, il sera difficile de maintenir une population d'animaux sauvages en bonne santé et c'est pourquoi nous avons déjà commencé à prendre des mesures pour gérer nos terres et nos ressources naturelles.

Nos expériences nous ont amenés à nous organiser pour défendre notre terre, maintenir et revitaliser notre culture et œuvrer pour des accords de gestion durable.

Nos règles de gestion de la faune incluent des accords sur les points suivants:

- Saisons de chasse et calendriers basés sur les savoirs traditionnels
- Liste des animaux que nous ne pouvons pas chasser ainsi que la liste des espèces commerciales (le cas échéant)
- Quotas d'espèces
- Délimitation des zones de chasse et des zones de non-chasse
- Directives et règles pour la culture itinérante

- Restauration d'habitats fauniques avec des arbres fruitiers

Nous surveillons nos activités fauniques et de chasse, car elles nous fournissent des informations essentielles à l'appui de nos décisions de gestion. Nous combinons les connaissances traditionnelles avec les nouvelles technologies pour la collecte de données.

Nous éduquons nos jeunes sur nos cultures et nos traditions, sur l'importance de la faune sauvage pour la subsistance de nos communautés et sur la nécessité de gérer pour que nos jeunes ne perdent pas l'intérêt pour notre patrimoine.

Nous défendons notre territoire en surveillant et en signalant les activités autorisées et non autorisées.

Nous commençons à commercialiser des produits issus de la gestion durable en transformant et en conditionnant la viande de gibier. Nous tirons des enseignements de nos expériences sur les revenus que peut générer le commerce durable de gibier pour nos communautés, tout en préservant la ressource pour les générations futures.

Nous adaptons également nos activités aux réalités de notre environnement en générant d'autres sources de revenus et en investissant dans d'autres systèmes de production (fruits, volaille, artisanat) et dans l'éco-tourisme.

Nos expériences montrent que la gestion réussie repose sur les 4 principes fondamentaux suivants:

1. **Sécurité des terres:** Nous sommes convaincus que la sécurité des terres augmente nos capacités à gérer nos ressources de manière durable et à défendre notre culture. Nous ne pouvons pas protéger nos ressources si nous ne sommes pas les propriétaires et les gardiens de nos terres. Une autonomie territoriale pour décider et contrôler notre terre est nécessaire.

2. **Unité et auto-organisation:** notre organisation nous a permis de renforcer notre communauté, de donner plus de visibilité à nos objectifs et à nos activités à différents niveaux et a permis de mieux communiquer et de nouer des partenariats avec d'autres parties prenantes.

3. **Reconnaissance juridique:** nous ne pouvons pas protéger notre terre à nous seuls et nous avons besoin de la reconnaissance des gouvernements centraux, nous avons besoin de leur soutien pour lutter contre les activités illégales et promouvoir une utilisation durable. Nous avons le droit d'être consultés sur les décisions qui concernent notre vie et nos territoires collectifs, de participer à ces processus et d'y contribuer. La déconnexion actuelle des visions entre les organes de décision gouvernementaux centralisés et notre vision locale conduit à une mauvaise compréhension et à des conflits. Nos activités doivent être juridiquement reconnues par le biais d'une réglementation claire qui s'articule avec les besoins des communautés locales. Sur la base de la Convention 169, nos gouvernements ont la responsabilité d'inclure nos communautés dans les décisions qui affectent nos territoires et nos ressources.

4. **Cogestion et réseau:** Les partenariats avec le gouvernement national, les ONG et le monde universitaire, avec le leadership des communautés locales sont nécessaires au succès. Le partage

entre communautés pour échanger des connaissances et des expériences s'est également révélé très fructueux.

Nous reconnaissons que la chasse peut être plus durable si nos jeunes et nos dirigeants sont formés et ont la capacité de gérer de manière durable, et si des systèmes de collecte et d'analyse de données sont mis en place dans nos communautés, en particulier sur les sujets suivants: populations fauniques, niveaux de chasse (quantités, espèces, sites, saisons, etc.), habitats clés pour la faune (zones de reproduction, zones de frai, zones d'alimentation, etc.), pratiques de chasse et de gestion locales / traditionnelles, échanges de viande de chasse et flux commerciaux de la communauté aux marchés, changements d'habitats (déforestation, zones minières, zones d'exploitation forestière, etc.)

RECOMMANDATIONS:

1. Nous exhortons nos gouvernements à reconnaître et à respecter la sécurité des droits fonciers des peuples autochtones et traditionnels. Nous sommes donc unis pour revendiquer la démarcation de nos territoires là où cela n'a jamais été fait, ou pour étendre nos titres de propriété.
2. Nous recommandons à nos gouvernements de modifier la législation et les politiques en vigueur afin de soutenir et de reconnaître les lois coutumières et les savoirs traditionnels sur la chasse, l'utilisation des ressources naturelles et l'importance des territoires traditionnels pour la conservation de la faune.
3. Nous recommandons à nos gouvernements d'assumer leur responsabilité d'inclusion dans l'élaboration de politiques impliquant les peuples autochtones et de respecter les principes du FPIC, en particulier lorsque des projets de production à grande échelle sont autorisés sur ou autour de nos territoires.
4. Nous recommandons à nos gouvernements de reconnaître officiellement les institutions de gouvernance autoproclamées des peuples autochtones afin de protéger efficacement l'usage coutumier des ressources biologiques.
5. Nous recommandons que des mesures soient prises pour que la gestion des zones protégées
 - a) respecter les régimes fonciers coutumiers et les systèmes de gestion des ressources des peuples autochtones.
 - (b) respecter les droits des peuples autochtones dans le droit national et international.
6. Nous recommandons à nos gouvernements et à la communauté internationale d'accroître leur soutien aux initiatives de chasse durable menées localement, notamment par le biais d'un appui technique et de ressources financières pour la surveillance et la gestion.